

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION DU VEHICULE PERSONNEL

(Décret n° 2006-781 du 03/07/2006, art.10)

DÉCLARATION : Je soussigné(e)

demande à Monsieur le Proviseur du Lycée Polyvalent Joseph Gallieni l'autorisation d'utiliser mon véhicule personnel pour les besoins du service conformément aux dispositions de l'article 10 du Décret n°2006-781 du 03/07/2006.

Je certifie avoir souscrit une Police d'assurance garantissant d'une manière illimitée ma responsabilité personnelle aux termes des articles 1382, 1383 et 1384 du code civil ainsi que, la responsabilité de l'État y compris le cas où celle-ci est engagée vis-à-vis des personnes transportées. Ma Police comprend en outre l'assurance contentieuse.

Je reconnais n'avoir droit à aucune indemnité à charge de l'Administration pour les dommages subis à mon véhicule.

J'accepte le contrôle du Proviseur du Lycée Polyvalent Joseph Gallieni au sujet des clauses réglementaires imposées à ma police.

LE PROVISEUR DU LYCEE POLYVALENT JOSEPH GALLIENI DECIDE

Article 1 : L'Agent ci-dessous désigné est autorisé à faire usage de son véhicule personnel dans le cadre du suivi des périodes de formation (ou de stages) en entreprises dans le respect des textes réglementaires.

Année scolaire :

Classe(s) concernée(s) :

NOM : Prénom : grade :

Adresse personnelle :

.....

Nom de la compagnie d'assurance :

N° de police assurance : Puissance administrative : CV

Immatriculation : Échéance :

Joindre les photocopies de la carte d'immatriculation et de la police d'assurance.

Article 2 : L'autorisation accordée est conditionnée par le montant des crédits mis à cet effet à la disposition du service et par le fait qu'elle doit permettre de réaliser une économie de temps appréciable. Elle est soumise aux obligations formulées à l'article 10 du Décret n°2006-781 du 03/07/2006.

Toulouse, le :

L'intéressé(e)

Le Proviseur
(la signature vaut pour accord)

Sébastien JULÉ